



CFDT-Culture

12, rue de Louvois

75002 PARIS

Tél. : 01 40 15 51 20

Fax : 01 40 15 51 22

www.cfdt-culture.org

cfdt@culture.gouv.fr

Paris, le 29 janvier 2007

Après Atlanta, Abou Dhabi, et bientôt Shangai, Saõ Paulo...

Non à la « Disneylandisation » de la Culture !

L'ambition culturelle du moment du Ministre/VRP de la Culture, c'est de transformer les grands musées et les monuments historiques en parcs à thèmes. Il faut être lucide : le musée du Louvre est le « number one » de ces parcs à thèmes d'un nouveau genre : entre le parcours Joconde-Milo-Samothrace, et celui du Da Vinci Code, il n'a rien à envier à son condisciple de Marne la Vallée/Chessy. **D'ailleurs tout comme Disneyland Paris (12 millions de visiteurs annuels) le musée du Louvre reste le plus fréquenté du monde. Il a accueilli 8,3 millions de visiteurs en 2006, contre 7,5 millions un an auparavant.**

On est franchement passé à l'ère de l'industrie touristique culturelle (la CFDT-Culture dénonçait déjà cette dérive en janvier 2005) et il s'agit de satisfaire le client par des « produits » adaptés qui puissent générer des revenus considérables. Quant aux « petits » musées et autres monuments historiques, c'est au prétexte que ces lieux seraient autrement condamnés à disparaître que l'on justifie la politique de « mise en exploitation touristique » actuelle des lieux culturels.

La « touristification » de la culture pourrait passer pour une évolution éminemment démocratique et anti-élitiste, permettant au plus grand nombre d'avoir accès au beau et à l'exceptionnel. Mais pourquoi a-t-on l'impression qu'un nivellement par le bas s'opère dans la sphère culturelle ? Parce que le résultat en est une réduction de l'institution culturelle à quelques œuvres emblématiques, iconisées, comme la Joconde, ou même à un unique symbole architectural : la pyramide, voire à ce



simple label « Louvre » frauduleusement américanisé : « I L♥uvre Atlanta™ », comme le proclame sottement un Tshirt promotionnel à la distribution enlisée dans les sables d'une communication calamiteuse. La « désacralisation » du temple muséal attire, du reste, comme une nuée de mouches, les célèbres marchands dudit temple : que penser, par exemple, de l'éviction de la librairie-carterie RMN, exilée en un lieu moins stratégique de la galerie, par un **Starbucks Coffee** avec alibi de « café littéraire » ? À quand l'installation d'un **McDonald's** ? Mais le Louvre n'est pas le seul à avoir cette ambition « de la touristique de masse », Beaubourg (à Shangai ?), Rodin (à Saõ Paulo ?), Versailles, Orsay, Branly... tous les grands musées sont entrés dans la course et ont les mêmes espoirs...

On est très loin de l'esprit de Malraux, de la richesse et de la diversité des missions primordiales du ministère de la Culture. Pourquoi s'étonner, alors, que l'opposition au projet d'Abou Dhabi rassemble à ce jour plus de 3 000 noms du monde de l'art, conservateurs, historiens d'art ou personnels de musées, français, mais aussi britanniques, russes, américains, brésiliens, etc. ?

Abou Dhabi : combat d'arrière-garde ?

De quoi s'agit-il ? De **louer** des œuvres sous franchise de la marque « Louvre™ » (pourquoi pas ? voir ci-dessus !), pour une vingtaine d'années, à l'émirat d'Abou Dhabi contre espèces sonnantes et trébuchantes. Un des arguments de l'administration ministérielle est de gagner, à travers cette franchisation et cette location, les moyens financiers de sauvegarde des collections et de fonctionnement des musées français.

Pour l'aspect contractuel entre les deux pays, on peut s'inquiéter du statut encore mal défini de l'antenne d'Abou Dhabi qui pourrait être régie par la loi islamique, comme l'est déjà la collection du prince du Qatar (poursuivi pour fraudes), confisquée parce que considérée comme bien de main morte.

Quant à la sauvegarde des collections, on sait ce qu'il en est de l'Hermitage, dépouillé de l'âme même de ses collections pour assurer les salaires de son personnel... Craignons que ce ruineux « mécénat » d'un nouveau genre ne tende à se substituer au budget de l'État ! Et ajoutons que nos éminents gouvernants et administrateurs, qui prennent ces décisions en catimini, sans la moindre concertation préalable, usurpent d'insupportable manière les prérogatives du peuple souverain détenteur de ce patrimoine, en en faisant commerce.

Il faut vigoureusement protester contre l'introduction du payant là où régnait la collaboration savante et la gratuité. Jusqu'à ce jour, en effet, les échanges entre institutions culturelles reposaient sur une saine entente autour de prêts gratuits — et réciproques — liés à un projet scientifique.

Les projets scientifiques dans le “ Louvre Atlanta ” ou même le “ Louvre Abou Dhabi ” ne vont-ils pas devenir rapidement l'alibi d'opérations purement commerciales ? Quant à nos impécunieux musées (puisqu'ils ont tant besoin de mécènes), craignons qu'ils ne puissent bientôt plus financer d'expositions si, au coût d'assurance et de transport des œuvres, s'ajoute le prix de leur location...

Location derrière laquelle pourraient bientôt se profiler des projets de vente... Qui n'a entendu dire que les réserves des musées regorgent d'œuvres. Ces œuvres non exposées, à quoi servent-elles ? Ne coûtent-elles pas finalement trop cher en frais de conservation ou de restauration ? Ne sont-ce pas des chefs d'œuvre injustement soustraits à la contemplation du public-contribuable qui y a droit ? Ne s'agit-il pas d'œuvres secondaires dont l'État pourrait bien « faire l'économie » ?... Derrière ces propos contradictoires qui fleurissent en tous médias se manifeste la même méconnaissance de l'histoire de l'art et du rôle de conservation des musées qui, l'une et les autres, ne se limitent pas aux chefs d'œuvres. Ces propos dénotent aussi l'ignorance — feinte peut-être — de l'évolution du goût et, par conséquent, de la cote des œuvres sur le marché.

Faut-il rappeler ici le rachat à prix d'or d'œuvres précédemment “ bradées ” par certains musées de France ? Plus positivement, l'actuelle et très pertinente exposition “ *Orangerie, 1934 : les peintres de la réalité* ” met en exergue cette évolution en évoquant la redécouverte, qui ne date que de l'Entre-Deux-Guerres, d'un peintre aussi important que Georges de La Tour...

Mais il s'agit « de faire circuler des œuvres et d'entretenir un commerce intellectuel » avec tous les pays, sans exclusive, rétorquent les tenants du projet. Argument imparable ! Outre que les prêts entre musées se pratiquent depuis des décennies dans la plus grande clarté (cohérence intellectuelle du projet d'exposition, sécurité et protection des œuvres transportées, limitation de la durée des prêts), on voit mal ce que ces projets pharaoniques apportent de plus à la circulation des biens culturels ; on voit bien, par contre, les risques qu'ils leur feraient courir. Pendant ce temps, quelle sera la déception, puis, peut-être, la désertion des touristes et des visiteurs du Louvre fatigués de contempler des cimaises mitées de petits cartons expliquant l'absence, pour raison commerciale, de l'œuvre attendue ?

Cette glissade des institutions muséales vers la “ Disneylandisation ” est une étape supplémentaire du désengagement de l'État. D'aucuns y voient l'avènement d'une "nouvelle politique culturelle" française, mais le sujet, fondamental, ne saurait se passer d'un débat public, et de la large concertation dont ce ministère — et ce gouvernement — semblent décidément incapables.

La CFDT-Culture mettra tout en œuvre pour que le ministère renonce à « disneylandiser » la Culture pour en revenir à la réalité de ses missions : conservation, valorisation (qui n'est pas commercialisation !), mise à disposition du public.